

LICENCE PROFESSIONNELLE

AGENT DE RECHERCHES PRIVÉES « ARP »



PRÉSENTATION

La licence professionnelle « Agent de recherches privées » a vocation à encadrer une profession en plein essor. La démarche de l'université de Nîmes est de proposer une formation spécifique et dont l'ancrage dans la pratique est assuré à travers la collaboration avec l'I.E.A.R. (l'Institut de Formation des Agents de Recherches), seul Institut en France à avoir obtenu à l'origine l'inscription du titre « détective, agents de recherches privées » sur la liste des titres et diplômes homologués au niveau III et le soutien de nombreuses agences de recherches privées.

OBJECTIFS

Cette formation répond aux demandes sans cesse croissantes de jeunes adultes désirant entrer dans la profession, et aux souhaits de toutes les catégories de personnes soucieuses d'accroître ou d'acquérir des connaissances dans le domaine de l'enquête privée.

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

À l'issue de la licence professionnelle, les stagiaires de la formation continue seront capables, en termes de savoirs, de/d' :

- Acquérir la maîtrise du champ d'application, de l'environnement juridique, de la définition et la détermination précise des tâches que peuvent assurer les agents privés de recherche en termes de savoir-faire



PRÉREQUIS

**L2 Droit ou AES.
Des modules de
remise à niveau en
droit sont prévus
pour les salariés en
formation continue.**

- Utiliser des outils et de mettre en oeuvre des méthodologies pour la recherche du renseignement et l'administration de la preuve en termes de savoir-être
- Répondre, dans le cadre déontologique professionnel, aux besoins légitimes de tout citoyen qui estime subir un préjudice civil, pénal ou commercial, en conformité avec les lois de la République.

Dans le cadre de leur apprentissage, les étudiants devront apprendre à :

- Effectuer des enquêtes privées destinées à permettre l'administration de la preuve devant la justice dans le cadre de la réparation d'un préjudice,
- Rechercher et collecter l'information dans un cadre général.
- Effectuer des contrôles permettant de prévenir ou déjouer les tentatives d'escroquerie ou d'abus de confiance subis par des particuliers et/ou des sociétés,
- Rechercher des personnes disparues sans qu'il y ait obligatoirement présomption de délit, de crime ou d'accident,
- Mener des interventions et démarches spécifiques ayant pour objet la lutte anti-contrefaçon et le contre-espionnage industriel,
- Assurer de la prévention ayant trait à la sécurité pour les entreprises et les organismes financiers,
- Réaliser des contre-enquêtes représentant un dernier recours pour les justiciables,
- Rédiger des rapports de synthèse, de vacations, de notes d'informations,
- Gérer son agence, réception, conseil et assistance des clients.
- Assurer des missions de marketing et de comptabilité.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Enquêteur salarié
- Directeur d'agence ou collaborateur indépendant



COMUE LR-Universités iStock

CHIFFRES CLÉS

93.3%
d'étudiant(e)s
diplômé(e)s en 2017.

92%
des diplômé(e)s
sont en emploi
30 mois
après l'obtention
de la Licence
professionnelle.

Source : Enquêtes OVIE réalisées auprès des diplômé(e)s 2012, 2013 et 2014.

Crédits ECTS : 180

Durée : 1 an

Niveau d'études : BAC +3

CONDITIONS D'ACCÈS

- Formation initiale / Formation continue
- Dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)

STAGE

- 14 semaines

CONTACT

Tél. 04 66 36 45 80

scolarite.droit@unimes.fr

UNIVERSITÉ DE NÎMES

Rue du Docteur Georges Salan -
CS 13019 - F-30021 Nîmes - Cedex 1
Tél. (0) 4 66 36 46 46 - Fax (0) 4 66 36 45 87

www.unimes.fr



[facebook.com/unimesfr](https://www.facebook.com/unimesfr) /



[@unimesfr](https://twitter.com/unimesfr)

